

De la barre du tribunal d'Auch à l'Assemblée, Maître Vivier en lice à Montauban

Communiqué de presse de L.I



De la barre du tribunal d'Auch à l'Assemblée, Maître Vivier en lice à Montauban

Montauban : les écologistes indépendants, Bastir Occitanie (régionalistes) et la société civile soutiennent Jean-Loup Vivier pour la législative partielle

À l'occasion de la législative partielle de Montauban, plusieurs composantes régionales et citoyennes, dont Bastir Occitanie et le représentant des écologistes indépendants, ont annoncé leur soutien à la candidature de Jean-Loup Vivier.

Un enfant de Montauban au parcours international

Né à Montauban il y a 68 ans, Jean-Loup Vivier a fait ses études à Toulouse, où il a obtenu un doctorat en droit. Avocat de profession, il a exercé dès 1978 à Montauban, avant de s'expatrier pendant plus de 25 ans en outre-mer (Nouvelle-Calédonie, Guyane, Réunion) et en Afrique (Burkina Faso, Togo, Bénin). Depuis son retour, il est installé comme avocat à Auch, dans le Gers. Père de deux enfants, il revendique un attachement profond à sa terre natale du Quercy et du Rouergue.

« Sortez les sortants »

Dans sa profession de foi, Jean-Loup Vivier lance un appel sans détour : « Sortez les sortants, ceux qui vous conduisent dans le mur ».

Il dénonce à la fois le système Macron, issu selon lui de la trahison du Parti socialiste vis-à-vis des travailleurs depuis 1983, et les oppositions institutionnelles traditionnelles (Rassemblement National, Républicains), qu'il accuse de refuser la censure du gouvernement ou la destitution présidentielle, préférant « se complaire dans les jeux de rôle au moment des élections ».

Un programme axé sur la justice sociale et la démocratie

Le candidat met en avant un ensemble de mesures qu'il souhaite soumettre aux électeurs de Montauban :

Paix et amitié entre les peuples

Refus des traités de libre-échange qui fragilisent l'agriculture française

Soutien aux langues régionales et aux traditions

Arrêt de la casse sociale et des services publics de proximité

Retraite à 60 ans après 40 années de cotisations

Abandon immédiat du projet de LGV Toulouse-Bordeaux

Lutte contre la dette publique

Hausse significative du budget de la recherche et de l'enseignement scientifique

Élection des maires au suffrage universel direct et vote obligatoire

Élection des juges par les citoyens pour garantir leur indépendance

Salaires parentaux pour soutenir les familles

Un soutien pluriel

La candidature de Jean-Loup Vivier est soutenue par Bastir Occitanie, mouvement régionaliste, ainsi que par les écologistes indépendants et les acteurs de la société civile locale, qui voient en lui un candidat capable de défendre à la fois la justice sociale, la démocratie locale et une écologie pragmatique.

« C'est une candidature qui allie expérience, indépendance et enracinement, au service des habitants du Tarn-et-Garonne », souligne un représentant des soutiens.
<https://lejournaldugers.fr/index.php/article/86211-de-la-barre-du-tribunal-dauch-a-lassemblee-maitre-vivier-en-lice-a-montauban>



JLoup Vivier entouré de ses soutiens



Remise du Label des Abeilles

